

SCAMARK E.LECLERC rappelle PETITS POIS DOUX TRES FINS 600G SURGELES



- Noms des modèles ou références concernés : **PETITS POIS DOUX TRES FINS 600G SURGELES**
- Marque : **BIO VILLAGE**
- **GTIN 3564707086943 Lot 261250C** ayant un marquage horaire compris entre 5h00 et 6h00 - **261251B** ayant un marquage horaire compris entre 6h00 et 11h00 **Date de durabilité minimale 30/09/2023**
- Conditionnements : **SACHET 600G**
- Date début/fin de commercialisation : **du 06/10/2021 au 31/12/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **E.LECLERC**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque de présence d'un corps étranger végétal (Morelle)**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**
- Description complémentaire du risque : **La Morelle Noire est une plante herbacée qui contient naturellement de teneurs fortes en alcaloïdes (solanine). Ces alcaloïdes sont toxiques. L'ingestion de 5 à 10 baies peut causer des nausées, etc.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.**
- Préconisation sanitaire :
En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 2 mars 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0800865286**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre